



COMPTE RENDU DU BUREAU DU CONSEIL DE QUARTIER ALOUETTE SUD-VALLÉE VIOLETTE

du 13 mars 2025

Présents : 23

Absents excusés : 3

Ordre du jour :

- Retour sur la plénière.
- Parc de la Petite Source.
- Point sur :
 - Rue de Chenonceau
 - Rue de Montsoreau
 - Rue du Grand Pressoir
 - Rue du Montrichard
- Questions diverses.

Monsieur ALLARD accueille les participants.

Madame Sandrine FOUQUET, Adjointe à la Vie de la Cité, aux Relations internationales et aux systèmes d'information est absente et s'en excuse.

1/ Parc de la Petite Source

Rappel de sa localisation aux membres : la source est à proximité de la voie SNCF. Les arbres sont vieillissants et seraient à remplacer.

2/ Point sur :

- rue de Chenonceau :
Demande d'installer des protections au niveau des passages piétons.
A l'arrêt de bus, il faudrait mieux canaliser la circulation.
Monsieur DAMBIER suggère d'infliger des amendes aux incivilités routières plutôt que de faire des travaux, si peu coûteux soient-ils.
- rue de Montsoreau :
Danger au niveau du passage piéton. Il est suggéré de le déplacer sur la rue, vers le Boulevard de Chinon.
- rue du Grand Pressoir :
Rues des Pervenches et de la Treille, le carrefour va être entièrement refait. Le Stop reste en place (proche de l'allée du Petit Bois). Débat sur le plot.
Monsieur DAMBIER n'est pas d'accord sur la manière des retours d'aménagements sur les voiries.
- square Montreuil Bellay :
Le panneau sera fixé
Entre le bâtiment 1 et le bâtiment 2, proposition d'un cheminement pour les PMR
- rue de Rigny Ussé :
Il est retenu de mettre les mêmes aménagements (passage piétons en résine) que devant le centre social. Idem rue de Chambord et de Noizay.

- rue du Gravier :
A l'angle de la rue du Grand Pressoir, ; un bâtiment en cours de construction remet en cause la position du passage piétons.
Un panneau de priorité à droite, Croix de Saint-André, sera positionné sur le poteau existant.
- rue d'Artigny/rue du Rivau :
Stationnement alterné et test de mise en sens unique du n°1 rue d'Artigny à la rue de Fontiville + un aménagement de stationnement. Un flyer sera distribué à chaque riverain pour solliciter leur avis sur le projet.
Monsieur ANGELONI suggère qu'une réunion soit organisée avec l'ensemble des personnes concernées.
- Projet rue de Montrichard :
Réaménagement avec piste cyclable, révision du stationnement. Les travaux commencent au niveau de la rue Claude Bernard.
Au niveau du square, près de la rue du Lude, 9 places de stationnement seront créées. Idem au niveau du collège et du gymnase. Au bas de la rue de Montrichard, suppression de stationnement.

Entre la rue d'Artigny et la rue de Saumur, il sera procédé à l'abattage des vieux arbres et mise en place de stationnement

Débat autour des futurs aménagements. Le démarrage des travaux se feraient après la rentrée scolaire de septembre 2025.

Monsieur FONTAINE reçoit des précisions sur la voie verte (VELIVAL) à venir sur la rue de Montrichard et de la rue de Montrichard jusqu'à la route d'Izernay. au devenir, rue de Montrichard au Sud).

Monsieur DAMBIER demande comment faire pour que figure dans le compte-rendu les voitures qui stationnent sur les places réservées aux pompiers, rues Montreuil Bellay et Rochecorbon.

Madame CHEVET souhaite un aménagement en face de l'école primaire pour empêcher les véhicules de faire demi-tour.

3/ Questions et informations diverses

- Quel est le coût de Velival ?
- Il est demandé de remettre les pierres sur le terre-plein entre la rue de Saché et l'allée de Chenonceau (au niveau de la boîte à livres, pour empêcher les voitures de passer à cet endroit.
- Madame BERROUARD confirme que Touraine Logement va «enfin» payer pour l'aménagement des bacs à déchets.
- La police municipale ne se déplace pas sur un appel pour un véhicule garé trop près du composteur collectif, rue de Sully. Celui-ci devient inaccessible.
- Au n°1 rue Montreuil Bellay, côté des jardins partagés, il est demandé d'ajouter deux quilles à l'entrée du garage afin de protéger les piétons.

JOUE PROXIMITÉ

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations ou demandes d'intervention, appeler directement Joué Proximité au 02 47 39 71 26 ou par mail à l'adresse joue.proximite@jouelestours.fr.
Pour toutes remarques ou suggestions, les transmettre par mail à m.allard@jouelestours.fr